



## Assurance decennale fissure sur facade

Par **landi**, le **23/01/2008** à **10:26**

Bonjour,

J'ai des fissures sur les facades et des morceaux de crepie qui tombent de ma maison qui a été construite il y a trois ans , j'ai fait une declaration d'assurance a la décennale un expert est venu contater conclusion de l'expert les fissures sont d'un aspet esthétique, je voudrais savoir la marche a suivre pour faire valoir mes droit et pour faire intervenir la décennale pour les reparations .

cordialement

Par **jeetendra**, le **24/01/2008** à **10:49**

bonjours, c'est à votre assurance dommage ouvrage de faire intervenir un entrepreneur pour les reparations à effectuer apres tout l'expert de votre assureur est intervenu, attendez ses conclusions et l'avis de la compagnie d'assurance.

Vous avez aussi la possibilite d'appeler en garantie l'entrepreneur qui a effectué l'ouvrage pour votre compte, il est responsable de plein droit pendant 10 ans et doit être assuré en responsabilite civile dommage ouvrage, courage, cordialement

Par **landi**, le **24/01/2008** à **11:01**

L'assurance ma repondu que les fissures sont esthétique donc pas de reparation comment

faire pour les obligers a faire les reparation

cordialement

Par **jeetendra**, le **24/01/2008** à **12:11**

rebonjours, il ne vous reste plus qu'à engager la responsabilité contractuelle du constructeur sur le fondement de l'article 1147 du code civil, il a une obligation de resultat cet entrepreneur vis à vis de vous.

S'il n'a pas été à la hauteur de son engagement qu'il repare le dommage causé, envoyez lui une LRAR avec injonction d'avoir à reparer les fissures constatées par l'expert, qu'à défaut vous agirez par la voie judiciaire, tenez bon, cordialement

Par **catherineschneider**, le **25/03/2008** à **09:17**

Bonjour, nous avons le même problème que vous sur notre construction,l'assurance du constructeur dit que c'est esthetique, avez vous réglé votre problème? Pourriez vous me dire ce que vous avez écrit dans votre courrier pour regler la situation? Merci beaucoup

Par **frugi**, le **14/08/2008** à **23:22**

Bonjour,

J'ai également le même problème sur ma construction, on m'a également dit que c'était esthétique.Je vois que les réponses sont toujours les mêmes.....

Pourriez vous également me dire ce que vous avez écrit dans votre courrier?

Merci